



Droit de grève dans le premier degré

La déclaration préalable doit parvenir à l'Inspection 48 heures à l'avance au moins, comprenant un jour de classe (jour ouvré).

Grève un lundi → jeudi soir minuit dernier délai

Grève un mardi → vendredi soir dernier délai

Grève un mercredi → dimanche soir dernier délai

Grève un jeudi → lundi soir dernier délai

Grève un vendredi → mardi soir dernier délai.

La déclaration préalable peut être adressée par courrier par email uniquement l'email académique type *prenom.nom@ac-caen.fr* ou *pnom@ac-caen.fr* ou par télécopie.

Si vous envoyez votre courrier par la poste, attention aux délais d'acheminement.

La déclaration doit indiquer le nom et le prénom et la date de la grève.

Rien n'oblige d'utiliser un modèle fourni par l'administration qui demanderait plus de renseignements que la simple déclaration individuelle ; le formulaire de la DSDEN50 étant simple et clair, on peut l'utiliser pour faciliter le travail des personnels administratifs.

Le directeur n'a pas à faire de déclaration par école.

Sont concernés par cette déclaration préalable tous les collègues responsables d'une classe, pas les maîtres+, E ou déchargés pour direction ou autre raison le jour de la grève.

La déclaration d'intention n'oblige en rien le collègue à se mettre effectivement en grève.

Conservez un double en cas de litige.

Merci de mettre au courant le syndicat que vous avez prévu de faire grève, de nous signaler les écoles fermées ou le taux de gréviste, de nous contacter pour nous indiquer votre participation aux manifestations et rassemblements associés (possibilités de covoiturage).

*snudifo50@gmail.com *** 07 82 97 25 81*



cabinet
12 rue de la Chancellerie
50000 SAINT-LO

DECLARATION PREALABLE d'INTENTION de GREVE

**doit parvenir au CABINET / SG de
la Direction des Services Départementaux de l'Éducation de la Manche
48 heures avant la grève dont 1 jour travaillé**
*par écrit et un seul envoi par personne : par lettre ou télécopie ou
par voie électronique (émanant du mél ouvert)*

Personnel concerné

- enseignants à temps complet ou à temps partiel dans une école assurant un enseignement durant le temps scolaire obligatoire

Je soussigné (e) M Mme Melle
NOM - Prénom _____

FONCTION _____
décharge le _____

Lieu d'exercice de la fonction le jour
de la grève
(**Indiquer** le nom et l'adresse de l'école) _____

Circonscription de _____

déclare mon intention de participer au mouvement de grève le

date : _____

Fait à _____, le _____

Signature de l'intéressé (e)
(à apposer uniquement sur la version papier)